



Inter-Parliamentary Union
For democracy. For everyone.

Séminaire régional sur les Objectifs de développement durable à l'intention des Parlements d'Europe centrale et orientale



Chambre des députés
Roumanie

Donner un fondement solide au développement durable

Séminaire à l'intention des Parlements d'Europe centrale et orientale organisé conjointement par la
Chambre des députés du Parlement roumain et l'Union interparlementaire

18 et 19 avril 2016, Bucarest (Roumanie)

INFORMATIONS GENERALES

1. LIEU, DATE ET PROGRAMME

Le séminaire se déroulera les 18 et 19 avril 2016 au Parlement roumain (Palais du Parlement), Salle des Droits de l'homme, niveau P (au rez-de-chaussée). Le lieu du séminaire est accessible par l'entrée principale, située Place de la Constitution (entrée C1), où seront distribués les badges et la documentation du séminaire. Le projet de programme du séminaire est joint au présent document.

2. PARTICIPATION

Ce séminaire s'adresse aux parlements d'Europe centrale et orientale suivants : Albanie, Arménie, Azerbaïdjan, Belarus, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, Estonie, Ex-République yougoslave de Macédoine, Géorgie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Monténégro, Pologne, République de Moldavie, République tchèque, Roumanie, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Turquie et Ukraine. Les parlements des pays d'Asie centrale (Kazakhstan, Kirghizistan, Tadjikistan, Turkménistan et Ouzbékistan) sont également les bienvenus. Chacun d'entre eux est invité à envoyer une délégation de quatre membres au maximum, représentant de façon équilibrée les hommes et les femmes et les sensibilités politiques présentes au Parlement. Il est recommandé que les membres de la délégation soient des personnes s'occupant activement de questions de développement dans leur parlement.

3. ORGANISATION DES TRAVAUX

Conformément à la pratique de l'UIP, tous les participants bénéficieront du même temps de parole. Pour rendre les débats aussi fructueux et enrichissants que possible, les règles suivantes seront appliquées :

- a) Il ne sera pas établi de liste d'intervenants, sur aucun point de l'ordre du jour. Après que les personnes-ressources auront présenté un point de l'ordre du jour, la parole sera donnée aux participants pour formuler questions et commentaires.
- b) L'expérience a montré que ce type de réunion ne se prête pas à la lecture de textes rédigés au préalable. Sous réserve des modalités que le Président pourra établir selon les circonstances, les interventions orales ne pourront dépasser trois minutes. Les participants pourront s'exprimer plusieurs fois sur chaque point, en particulier pour répondre aux autres interventions.

4. DOCUMENTS

Les participants recevront un exemplaire papier des exposés des personnes-ressources dès qu'ils seront disponibles.

Dans toute la mesure du possible, le Secrétariat de l'UIP établira à l'intention des participants des documents d'information sur les sujets de débat.

Les participants qui souhaitent distribuer une documentation pertinente à leurs collègues devront en prévoir une quantité suffisante et la disposer sur une table réservée à cet effet.

5. LANGUES DE TRAVAIL

Les langues de travail du séminaire seront les suivantes : **anglais, français, roumain et russe.**

Les délégations qui souhaitent avoir recours à d'autres services d'interprétation sont priées d'en informer les organisateurs au plus tard le **1^{er} avril 2016**. Veuillez noter que quatre cabines d'interprétation supplémentaires seulement sont disponibles et qu'elles seront affectées dans l'ordre des demandes.

6. INSCRIPTION

Les parlements invités sont priés d'adresser la liste de leurs participants au séminaire **au plus tard le 1^{er} avril 2016**, à l'aide du formulaire d'inscription ci-joint, aux adresses suivantes :

<p>Parlement de Roumanie Chambre des députés Mme Ioana Bâgneanu Secrétaire de la Délégation roumaine 2-4 Izvor str., District 5, Bucarest, Roumanie Courriel : ipu@cdep.ro Téléphone : +40 21 414 1990 Fax : +40 21 414 1877</p> <p>Mme Daniela Ghiță Service du protocole 2-4 Izvor str., District 5, Bucarest, Roumanie Courriel : dghita@cdep.ro Téléphone : +40 21 414 1484 Fax : +40 21 414 1954</p>	<p>Avec copie à : Union interparlementaire 5, chemin du Pommier Case postale 330 1218 Grand-Saconnex Genève, Suisse Courriel : postbox@ipu.org Téléphone : +41 22 919 41 50 Fax : +41 22 919 41 60</p>
--	---

7. HEBERGEMENT ET RESERVATIONS

La Chambre des députés (Parlement de Roumanie) a fait une réservation groupée pour trois nuits (17, 18 et 19 avril) dans l'hôtel indiqué ci-après. Les participants sont priés de remplir le formulaire de réservation et de le renvoyer dès que possible, **au plus tard le 1^{er} avril 2016**.

Hôtel

- J.W. Marriott Bucharest Grand Hotel (5 *)
situé à 10 minutes à pied du Palais du Parlement

Les réservations reçues après la date prescrite ne peuvent être garanties et dépendront de la disponibilité des chambres. Les demandes de réservation d'hôtel seront traitées dans l'ordre de leur réception. Les participants sont priés de régler leur facture directement à l'hôtel.

8. VOYAGE, ARRIVEE ET DEPART

Tous les participants sont priés d'organiser leur transport entre l'Aéroport international Henri Coandă et l'hôtel.

Le transport des délégués entre l'hôtel J.W. Marriott, le lieu du séminaire et les manifestations connexes sera assuré par le Parlement hôte.

Les parlements qui participeront au séminaire devront prendre leurs dispositions de voyage et assumeront les frais correspondants et autres coûts liés à la participation de leurs délégués.

9. VISAS

Un passeport en cours de validité est nécessaire pour entrer en Roumanie. Seuls les ressortissants des pays de l'UE peuvent passer la frontière munis d'une carte d'identité nationale en cours de validité.

Pour obtenir un visa ou pour de plus amples renseignements sur la réglementation douanière, les secrétaires de délégation ou les participants sont invités à se mettre en rapport avec l'ambassade de Roumanie de leur pays.

10. GUICHET D'INSCRIPTION ET D'INFORMATION

Un guichet d'inscription et d'information accueillera les participants sur le lieu du séminaire, en face de la salle des Droits de l'homme (niveau P), les 18 et 19 avril, selon l'horaire des séances du séminaire.

11. SECURITE

Les autorités nationales prendront toutes les mesures de sécurité nécessaires. Les participants seront tenus de porter leur badge d'identification en permanence sur le lieu du séminaire.

Pour accéder au Palais du Parlement, les participants seront priés de produire une pièce d'identité en cours de validité (passeport ou carte d'identité). Pour des raisons de sécurité, des contrôle d'identité pourront avoir lieu.

12. CONDITIONS METEOROLOGIQUES

Pour obtenir des informations sur les conditions météorologiques à Bucarest, veuillez consulter : www.accuweather.com.

13. REGLEMENTATION MONETAIRE

La monnaie locale est le lei roumain (RON). Le taux de change est d'environ 4,5 RON pour 1 EURO.

Les principales monnaies d'échange sont acceptées par les banques, bureaux de change et hôtels; la plupart des cartes internationales de crédit sont couramment acceptées.

14. SERVICES MEDICAUX

Pendant la durée du séminaire, des services de premiers secours seront disponibles sur place. Les autres services médicaux et ordonnances de soins seront à la charge des participants.